

Cultiver la justice dans un monde de profit

Exode 22.20-26

Introduction

C'est une évidence : nous vivons dans un monde de profit. Il suffit de regarder autour de nous pour comprendre très vite que c'est l'argent qui gouverne ce monde. Permettant d'accéder aux différentes sphères du pouvoir, l'argent apporte en effet privilèges et avantages et il engendre son lot d'injustice sociale comme par exemple l'exploitation des enfants dans les mines de cobalt qui récoltent des minerais nécessaires à la fabrication des batteries de nos voitures électriques par exemple.

Mais le profit dans ce monde n'est pas seulement économique. Il est aussi relationnel quand l'homme utilise sa position pour profiter de celui qui est plus faible ou plus vulnérable. L'actualité évoque régulièrement des cas d'abus sexuels ; les harcèlements scolaires ou professionnels, les abus de confiance des personnes âgées ou encore les abus spirituels.

Lisons en Exode 22.20-26 un passage qui nous parle de profit.

Tu n'exploiteras pas l'étranger qui vit dans ton pays et tu ne l'opprimeras pas, car vous avez été vous-mêmes étrangers en Egypte. Vous n'opprimerez jamais ni la veuve ni l'orphelin. Si vous- les opprimez de quelque manière, et qu'ils fassent monter leur plainte vers moi, je ne manquerai pas d'écouter leur cri, je me mettrai en colère contre vous et je vous ferai périr par la guerre, de sorte que vos femmes deviendront elles-mêmes veuves et vos fils orphelins.

Si tu prêtes de l'argent à un membre de mon peuple, à un pauvre qui est avec toi, tu n'agiras pas envers lui comme un usurier, tu n'en exigeras pas d'intérêts. Si tu prends en gage le manteau de ton prochain, tu le lui rendras avant le coucher du soleil car c'est là sa seule couverture ; autrement, dans quoi s'envelopperait-il pour dormir ? S'il crie vers moi, je l'écouterai, car je suis compatissant.

Le contexte

Après la sortie d'Egypte et la traversée de la mer, Israël arrive au mont Sinaï. 3 chapitres avant notre passage, Dieu établit son alliance avec le peuple et donne les 10 commandements par l'intermédiaire de Moïse. Les chapitres 21 à 23 dont fait partie notre passage développent ensuite ces lois et montrent comment cette alliance doit façonner la vie collective et sociale. Exode 22 s'inscrit donc dans la création d'une société nouvelle, libérée de l'esclavage mais appelée à ne pas reproduire l'oppression.

Le peuple d'Israël forme alors une société nomade qui fonctionne surtout sur la famille, la terre et l'entraide entre ses membres. Or, une veuve n'avait pas de statut juridique

reconnu, pas de revenus car elle ne travaillait pas. Elle dépendait donc de la famille élargie et était souvent marginalisée. L'orphelin était sans protection, n'avait pas d'héritage et était vulnérable. Il y avait aussi beaucoup d'étrangers qui avaient fui l'Égypte avec le peuple d'Israël et qui vivaient avec les israélites. Mais ils étaient un peu à part car ils ne disposaient pas des mêmes droits. Ils n'avaient pas de terre, dépendaient de l'hospitalité et étaient facilement exploitables.

Un certain nombre de lois énumérées dans ces chapitres posent le socle de la vie socio-économique présente et surtout future du peuple d'Israël lorsqu'il se sera établi en Canaan et qu'il cessera d'être nomade et de dépendre de la manne.

Les prêtres

Dans les sociétés agricoles du Proche Orient ancien, les prêtres pouvaient répondre à une crise de subsistance par suite d'une mauvaise récolte ou d'une famine. Des textes juridiques et des documents de l'ancienne Mésopotamie attestent aussi de prêts, d'intérêts et de biens remis en garantie. Le prêt était donc déjà une pratique courante dans ces pays. Il y avait aussi une protection du débiteur mais qui n'était pas systématique et qui était définie dans des circonstances précises.

Dans ce chapitre, le prêt s'applique explicitement au pauvre et pouvait être assorti d'un gage comme un vêtement : un grand tissu porté et utilisé pour se couvrir, surtout la nuit. Mais comme d'autres textes en Deutéronome, ce passage nous montre qu'à la différence des autres cultures, la protection du débiteur, du pauvre notamment, reposent sur une attention particulière et systématique qui lui est portée ainsi que sur la mémoire de l'esclavage en Égypte et de la libération qui s'en est suivie.

Ce qui est frappant, c'est que le prêt était autorisé mais il ne devait pas être associé à l'humiliation, ni à l'intrusion chez le débiteur pour y saisir des gages (Deut 24.10-11), ni mettre en péril la vie du débiteur. Le gage était vu comme un levier symbolique pour ne pas faire oublier au débiteur sa dette et son remboursement. Ce passage est donc profondément humain. Il appelle l'auditeur qui écoute la Loi au mont Sinaï (et nous aussi) à faire preuve d'empathie car il a été lui-même étranger et opprimé en Égypte et à faire preuve de compassion car Dieu lui-même est compatissant envers le pauvre qui souffre.

L'oppression s'impose

Pourtant une fois installé en Canaan, Israël va peu à peu délaisser les prescriptions de Dieu. L'humanisme de la loi divine va faire place à une recherche du profit et à une oppression des plus pauvres et des plus vulnérables. Salomon, par exemple, commence à utiliser les étrangers pour réaliser des corvées (2 Chroniques 1-2) alors que notre passage dit clairement qu'il ne faudra pas opprimer l'étranger. Peu à peu, la corruption, l'oppression, l'exploitation se répandent en Israël et font ressembler la société hébraïque aux autres sociétés du Proche Orient qui utilisent les mêmes méthodes pour obtenir du

profit. Des taxes lourdes sont mises en place, les corvées se multiplient, les plus riches accumulent des richesses alors que les pauvres sont de plus en plus pauvres...

Les prophètes vont pointer du doigt la dérive socio-économique d'Israël. Amos va dénoncer l'injustice sociale et l'enrichissement des plus riches au profit des pauvres. Esaïe et Jérémie accusent ouvertement les autorités de violer les prescriptions d'Exode 22 en maltraitant l'étranger, la veuve et l'orphelin. Michée plaide durant son ministère pour les vulnérables et dénonce des pratiques qui vont à l'encontre de la loi et notamment d'Exode 22. Ezechiel apportera une sorte de diagnostic final sur Israël en montrant que la société est devenue l'inverse de ce que demandait la Torah.

Une nouvelle ère

Il est donc tant que les choses changent. En Exode 22, la justice envers la veuve, l'orphelin, le pauvre et l'étranger est minimale, protectrice et défensive. La Torah défend ces différentes catégories vulnérables contre l'injustice sociale en expliquant qu'on ne peut pas aller trop loin dans l'exploitation de son prochain. Jésus va confirmer la loi et va aussi aller plus loin. Il va reprendre certaines images et il va les renverser.

A l'époque de Jésus, Israël est sous occupation romaine. Les humiliations sont quotidiennes, les taxes sont importantes, les crucifixions nombreuses et il y a de nombreuses réquisitions forcées. Dans ce contexte, Jésus va refuser la culture du profit et de l'injustice sociale. Comme les prophètes qui l'ont précédé, il va accuser ouvertement les chefs religieux de laisser l'injustice sociale prévaloir. Par exemple, en Mathieu 23 ou en Luc 11, Jésus reprochera aux scribes et aux pharisiens de se concentrer sur des aspects minimes de la loi en délaissant la justice, la miséricorde et la fidélité. En Marc 12.38, Jésus dénonce les scribes qui profitent de leur position pour « ravager les maisons des veuves ». Jésus semble ainsi se positionner du côté des plus fragiles. Et dès le début de son ministère, en Luc 4.18, il dira qu'il est venu annoncer une bonne nouvelle aux pauvres et renvoyer libres les opprimés.

Jésus semble ainsi confirmer et conforter la Torah. Mais se contenter de dire cela ne rend pas compte de la complexité de la position de Jésus. D'abord, notons que Jésus n'accusera jamais les Romains frontalement comme il le fait avec les chefs religieux juifs. Il ne veut peut-être pas que sa mission messianique et son message soient détournés au profit d'une campagne insurrectionnelle contre l'occupant romain. Ainsi, il ne prendra pas parti contre l'esclavage ou d'autres oppressions que pouvait exercer Rome. De fait, son positionnement du côté des plus vulnérables devient moins évident.

Cultiver la justice en tant que disciples

Et puis surtout, Jésus va choquer ses auditeurs (et nous encore aujourd'hui), notamment lors du Sermon sur la Montagne où il va adresser des paroles très fortes et déroutantes. Des paroles qui font se demander finalement de quel côté Jésus se trouve : du côté des oppresseurs ou du côté des victimes...

Mathieu 5.38 : « Vous avez appris qu'il a été dit : œil pour œil, et dent pour dent. Mais moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui aussi l'autre. Si quelqu'un veut plaider contre toi, et prendre ta tunique, laisse-lui encore ton manteau. Si quelqu'un te force à faire un mille, fais-en deux avec lui. Donne à celui qui te demande, et ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi.

Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains aussi n'agissent-ils pas de même ? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens aussi n'agissent-ils pas de même ? Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait. ».

Les mots employés par Jésus sont très forts, très exigeants et ce qu'il demande nous semble insurmontable. Ces paroles posent d'ailleurs une question fondamentale : comment peut-on parler de justice en demandant à celui qui subit une injustice de donner encore davantage ? Jésus est-il vraiment du côté des victimes dans cette affaire ? Prenons juste deux exemples :

En Mathieu 5.40, Jésus dit : « si quelqu'un veut te prendre ta tunique, donne-lui encore ton manteau ». Dans la Torah, comme l'a montré Exode 22, le manteau est sacré, on ne peut pas le confisquer au pauvre car c'est un minimum vital. Mais Jésus va beaucoup plus loin. Il appelle son auditeur à donner plus que ce qu'on lui demande, ce qui relève de son minimum vital.

Jésus évoque aussi une autre image en disant que si quelqu'un te demande de faire un mille avec lui, fais-en deux. En fait sous l'occupation romaine, un soldat pouvait réquisitionner un civil pour qu'il porte son fardeau pendant un mille, soit 1.5 km. C'était injuste et humiliant et légalement imposé. En disant à son auditeur de faire 2 milles, Jésus le pousse ainsi à transformer une obligation humiliante en un acte volontaire mais toujours humiliant.

Si quelqu'un nous impose une contrainte et que nous acceptons d'en faire plus ou si quelqu'un nous prend un vêtement et que nous lui en donnions un en plus, ne risquons-nous pas de renforcer le pouvoir de celui qui nous opprime et de rendre l'injustice acceptable ? Avec de telles paroles, Jésus se placerait-il du côté des oppresseurs en exigeant une forme de soumission injuste de la part des victimes ?

Or, il faut bien comprendre que Jésus ne justifie jamais l'exploitation et ne dit jamais que celui qui opprime a un droit moral à obtenir toujours plus des plus faibles. Par ces paroles, Jésus s'adresse à celui qui subit l'injustice et l'appelle à répondre à cette injustice d'une

manière différente. Mais là encore, il faut bien comprendre que Jésus va plus loin que ce que nous pouvons comprendre en apparence. En effet, nous pouvons mal interpréter ce que nous appelle à faire Jésus. Par exemple : la manière dont la victime doit réagir pourrait relever de la provocation. Puisqu'on me demande ma tunique, je vais donner mon manteau pour bien mettre mal à l'aise celui qui me le demande. Je compte sur un effet de surprise pour reprendre l'avantage sur lui, en tentant d'engager avec lui une sorte de rapport de force dans lequel je vais essayer de reprendre l'avantage. Mais rien ne dit que le résultat de cet effet soit garanti et que cela supprimera les conséquences matérielles. De plus, Jésus ne désire pas que nous soyons dans un rapport de force avec celui qui nous opprime. Il l'a montré par exemple lorsqu'on est venu l'arrêter au jardin de Gethsémané où il n'a pas essayé de résister.

Une autre mauvaise manière d'interpréter les paroles de Jésus pourrait être de penser qu'il demande à la victime d'accepter l'injustice et d'être généreux envers l'oppresser. Dans tous les cas, que l'on soit dans la provocation, la soumission ou la générosité, rien ne garantit que cela préservera la dignité de la victime ou pourra produire d'autres effets positifs.

Transformés par l'Esprit Saint

En réalité, Jésus nous appelle à vivre des relations humaines et la question de la justice d'une manière telle que si nous ne sommes pas transformés par le Saint Esprit, nous n'arriverons jamais à mettre ces paroles en pratique. En effet, à vues humaines, il semble impossible d'aimer son ennemi, de prier pour ceux qui nous maltraitent et de bénir ceux qui nous maudissent...

En Romains 12.1-2, l'apôtre Paul dira : « Je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait. » .

Puis plus loin, aux versets 14 à 21, il ajoutera : Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas. Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent; pleurez avec ceux qui pleurent. Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres. N'aspirez pas à ce qui est élevé, mais laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux. Ne rendez à personne le mal pour le mal. Recherchez ce qui est bien devant tous les hommes. Il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes. Ne vous vengez point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère; car il est écrit : A moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur. Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire; car en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête. Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais surmonte le mal par le bien.

Paul nous appelle à ne pas nous conformer au siècle présent et à être transformés par l'Esprit Saint. Or, nous vivons dans un monde qui est guidé par plusieurs logiques. Tout d'abord, il y a la logique de la peur. « Je ne peux rien faire, je suis impuissant face à celui qui m'opprime ». Ensuite, il y a la logique de la vengeance. « Je dois lui faire subir ce qu'il m'a fait ». Il y a également la logique de l'intériorisation. « Si je suis traité ainsi, c'est peut-être que je ne veux pas davantage ». Enfin, il y a la logique de la domination. « Pour ne plus être victime, je dois devenir à mon tour celui qui domine ». Ces réactions ne sont ni systématiques ni moralement équivalentes, elles peuvent être des réponses compréhensibles à la violence vécue, mais elles montrent comment l'injustice peut aussi affecter notre vie intérieure et notre identité. La transformation par le Saint Esprit peut permettre de sortir de ces logiques sans nier l'injustice qui les a provoqués. En se laissant transformer par l'Esprit Saint, la personne commence à discerner qu'elle n'est plus obligée de laisser la conduite de son adversaire déterminer entièrement la sienne. Et qu'elle n'est plus obligée de rester enfermée dans l'identité que son oppresseur veut qu'elle endosse. En réalisant cela, la victime se met en marche sur le chemin de la liberté.

Cette liberté peut revêtir différentes formes. Tout d'abord, la victime peut acquérir une liberté intérieure. Elle peut cesser de faire dépendre toutes ses décisions de ce que l'agresseur lui a fait. Elle n'est pas obligée de vivre dans la préparation permanente de sa revanche. Elle peut être irritée, réclamer justice et rester blessée, tout en refusant que la colère et la haine deviennent le centre de sa vie.

Ensuite, l'opprimé retrouve la possibilité de choisir sa conduite en fonction de ses convictions plutôt qu'en fonction des actes de son adversaire. Par exemple, un élève est régulièrement moqué par un camarade. Un jour, ce camarade a besoin d'aide pour un devoir. L'élève peut refuser uniquement parce qu'il a été blessé, ou choisir d'aider parce que cela correspond à ses valeurs. Les moqueries ont peut-être affecté son quotidien, mais elles n'ont pas pris le contrôle de sa conscience. L'oppresseur peut encore contrôler certaines de ses conditions de vie de celui qu'il exploite ou abuse, mais il ne possède pas nécessairement le pouvoir de décider de toutes ses réponses morales.

Enfin, l'opprimé peut retrouver une liberté relationnelle. En refusant la vengeance, la personne peut ouvrir un espace relationnel différent. Elle peut interrompre une escalade, rendre une réconciliation possible ou montrer qu'une autre manière de vivre ensemble existe. Mais elle n'est pas tenue de renouer avec quelqu'un qui continue à la maltraiter. La réconciliation dépend aussi de la vérité, de la confiance et lorsque cela est possible, d'un changement de comportement de la part de l'oppresseur.

En se laissant transformer par l'Esprit Saint, la victime accède à une identité qui ne dépend plus entièrement de son statut de victime. Une étiquette indique sur certains bagages : « fragile ». Cela décrit l'état de la marchandise, mais pas sa valeur. De la même manière, une personne peut être victime d'une injustice sans être réduite à son statut de victime.

En effet, l'opprimeur lui attribue une position : celle du dominé, de celui qui doit obéir, de celui dont les besoins passent après ceux du puissant. Mais dans la perspective chrétienne, cette position sociale n'épuise pas l'identité de la personne. Parce qu'elle est aussi une personne qui est appelée à aimer, à discerner, à agir et à vivre devant Dieu, sa valeur ne dépend pas de la reconnaissance de l'opprimeur, elle ne doit pas gagner sa dignité en dominant à son tour. L'amour de Dieu qui transforme les cœurs lui permet de découvrir qu'elle est davantage que ce qu'on lui fait subir.

La victime accède alors à une autre conception de la puissance. Dans les rapports de la domination ordinaire, la puissance consiste à imposer sa volonté, à contraindre l'autre ou à obtenir réparation par la force. Mais Jésus propose une autre logique : exercer une capacité d'action qui repose sur la maîtrise de soi, le service, la protection d'autrui et la capacité de résister au mal sans le reproduire.

Enfin. La victime accède à une autre communauté humaine. La personne transformée ne doit pas être abandonnée à sa seule capacité de supporter la justice. La communauté chrétienne est appelée à devenir un lieu où les personnes sont reconnues, soutenues et protégées, plutôt qu'un lieu où l'on exige des victimes qu'elles endurent toujours davantage. La transformation de l'individu doit aussi ainsi transformer les relations et la communauté dans laquelle il vit.

En conclusion, j'aimerais rappeler ce célèbre récit de Corrie Ten Boom. Après la guerre, Corrie ten Boom voyage en Allemagne pour prêcher sur le pardon. Un soir, à Munich, elle parle de la nécessité de pardonner comme Christ pardonne, même quand cela semble impossible. À la fin de la réunion, elle voit un homme s'avancer vers elle. Elle le reconnaît immédiatement.

C'était l'un des gardiens du camp de Ravensbrück, celui qui avait humilié les femmes, celui qui avait fait souffrir sa sœur Betsie, celui qui avait participé à la brutalité quotidienne du camp. L'homme ne la reconnaît pas. Il lui dit simplement :

« J'ai été gardien à Ravensbrück. Depuis, j'ai donné ma vie à Christ. Je sais que Dieu m'a pardonné... mais j'aimerais entendre que *vous* me pardonnez aussi. »

Et il tend la main. Corrie reste figée. Elle écrit plus tard que **tout en elle criait "non"** : la douleur, les souvenirs, la mort de Betsie, l'humiliation, la faim, le froid. Elle savait ce que Jésus demandait. Mais elle savait aussi qu'elle **n'en avait pas la force**. Alors, intérieurement, elle prie : « Seigneur, je ne peux pas pardonner. Donne-moi ton pardon. » Et dans un acte de foi, elle tend la main. Elle raconte qu'au moment où leurs mains se touchent, elle sent une puissance la traverser, comme un courant d'amour qui ne venait pas d'elle.

Elle dit : « Je pardonnai. Je pardonnai de tout mon cœur. Ce n'était pas mon amour, mais celui du Saint-Esprit. ». Ce jour-là, elle découvre que le pardon n'est pas un sentiment ou un acte moral héroïque mais un miracle, un acte de Dieu dans un cœur humain.

Cultiver la justice en tant que disciples dans un monde de profit ne consiste pas seulement à protéger le faible. C'est un état d'esprit qui appelle à sortir des clivages entre oppression, vengeance et exploitation, entre domination, restauration et soumission. Cultiver la justice en tant que croyant ne consiste pas à nier le mal qui est fait ou à ne pas le remettre en question. C'est un changement de regard sur nous-mêmes, un appel au décentrement de nous-mêmes. Alors même que nous avons pu être blessé ou humilié, c'est un appel à sortir de l'enfermement provoqué par nos douleurs pour retrouver la liberté. Cette libération pourra s'opérer pleinement si nous nous laissons transformés par l'Esprit Saint, remplis de miséricorde et de compassion comme nous y invite Exode 22 pour voir dans l'autre : la victime comme l'opresseur, une créature de Dieu à aimer.